

LE TEMPS

commentaire Mercredi 28 avril 2010

Le beurre et l'argent du beurre

Par B. W.

Année après année, on entend toujours la même rengaine: la SSR est dans les chiffres rouges, ce n'est pas de sa faute, elle fait tout pour économiser, il faut l'aider

Année après année, on entend toujours la même rengaine: la SSR est dans les chiffres rouges, ce n'est pas de sa faute, elle fait tout pour économiser, il faut l'aider. C'est-à-dire augmenter la redevance ou l'autoriser à entrer dans le marché publicitaire d'Internet. Sinon, menace-t-elle, on va couper dans les programmes et, par exemple, sacrifier Option Musique. Le chantage est déplaisant.

Les programmes de la SSR sont dictés par sa concession et son mandat, dit-elle. Sans doute, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas encore quelque chose à redéfinir ni quelque argent à économiser dans les coûts de fonctionnement de certains de ces programmes. Quelle autre entreprise pourrait accumuler quatre années de déficit et venir ensuite quémander l'aide des citoyens-télé spectateurs-contribuables et des collectivités publiques?

La hausse de la redevance est doublement problématique. Premièrement, l'interprétation que la SSR fait des deux dernières adaptations est tendancieuse. Deuxièmement, la taxe de réception devient une sorte d'impôt généralisé, et son augmentation s'ajouterait à celles de la TVA, des tarifs CFF, des prix de l'électricité. Cela ne doit pas être négligé.

En revanche, l'idée que l'Etat rembourse à la SSR les pertes de recettes découlant de l'exonération des retraités au bénéfice de rentes complémentaires n'est pas sottise. Elle résoudrait une bonne partie du problème et éviterait de rouvrir le conflit entre la SSR et les éditeurs. Ceux-ci n'ont pas la redevance mais peuvent faire de la pub sur leurs sites Internet. C'est pour cela que la SSR n'est pas autorisée à promouvoir, sur ses plates-formes électroniques, des produits cosmétiques, des voitures, du savon de Marseille, du jambon de Parme. Ou du beurre. Or, justement, elle ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA